



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 25 août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq août à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 17 août 2022, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame MOREL, Monsieur OLLIVIER, Madame CARPENTIER, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur ENGEL, Monsieur LEPORTIER, Madame LENOEL

Absents excusés : Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Monsieur ENGEL
Madame MOULIN a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR
Monsieur COISEL a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Monsieur BENOIST

Absent : Madame WINDELS, Madame TERRIER

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

**22-071 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE OMNISPORT
SIS CHEMIN DE QUINTEFEUILLE AU CENTRE SOCIAL ADAJ**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande Le centre social ADAJ a sollicité la commune pour une mise à disposition gratuite de la salle omnisport afin de développer leurs actions de préventions à travers une offre d'activités sportives aux jeunes du territoire Côte de Nacre, un mercredi par mois à compter de 18 heures.

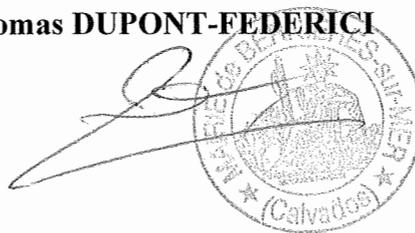
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présentes et des pouvoirs,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le centre social ADAJ pour la mise à disposition gratuite de la salle omnisport un mercredi par mois à compter de 18 heures.

Vote : Pour : 16

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI



PREFECTURE DU CALVADOS
29 AOÛT 2022
COMPTABLE